



Ce nouveau numéro de la lettre de cazin est consacré au départ de M. NANINCK et à l'arrivée de M. ZORZI en tant que nouveau Directeur Général de l'Association. Au travers de 3 questions, ils croisent leur regard sur l'Association et nous expliquent pourquoi ils ont voulu contribuer à une partie de cette histoire qui dure depuis 125 ans.

Quelle image aviez-vous de l'Association ?



Eric Naninck : "Pour moi, Cazin-Perrochaud était très liée à l'histoire de Berck, à son histoire médicale. Cazin était une association importante qui employait beaucoup de monde mais je n'avais pas d'images plus précises car je travaillais à Etaples en tant que directeur de CCAS et mon activité professionnelle était centrée sur les personnes âgées, la petite enfance, les personnes en difficulté sociale. Je n'avais donc pas de contact particulier avec cette association.

J'ai donc actionné mon réseau professionnel pour en savoir un peu plus. Il en est ressorti l'image d'une association connue et reconnue pour son activité et qui disposait d'un gros potentiel à mobiliser pour poursuivre son adaptation à l'évolution du secteur médico-social."

Jean-Marc Zorzi : "La longue histoire hospitalière de l'Association, et sa localisation faisaient écho à la réputation de Berck dans les soins et la rééducation des personnes en situation de handicap. Pour le kiné que je suis, cette histoire était porteuse de sens...

Pour moi, l'Association Cazin-Perrochaud, était une belle association avec des valeurs affirmées, animée d'une volonté d'évoluer pour répondre aux besoins du territoire. Avant d'envoyer ma candidature, j'avais pris soin de consulter le site internet de Cazin et de questionner quelques collègues.

L'Association apparaissait dynamique, solidement ancrée sur son site historique tout en rayonnant sur le département du Pas-de-Calais. Elle gérait des établissements modernes et bien adaptés, avec des équipes disposant d'un savoir faire reconnu, il semblait y faire bon vivre et y exercer."



Pourquoi vouliez-vous devenir Directeur Général de l'Association ?

E.N : "Je dirai que c'est le déroulement de ma vie professionnelle qui m'a amené au poste de directeur général. c'est peut être une suite logique qui a exigé beaucoup de travail, des formations donc beaucoup de temps compte tenu des responsabilités qu'un tel poste nécessite.

Etre éducateur, directeur et directeur général exigent la même motivation, aimer la relation aux autres et les relations humaines, ces métiers sont animés du même ressort, accompagner les personnes en situation de handicap et améliorer leur vie quotidienne. La différence se fait par les leviers que l'on peut actionner en fonction du poste que l'on occupe et forcément les leviers du DG sont radicalement différents de ceux de l'éducateur que j'étais, mais, toujours en restant au service des personnes. C'est ainsi que j'ai pu développer les SESSAD, faire les 3 moulins et créer l'ITEP qui se poursuit sur Boulogne."

Etre DG c'est pouvoir agir sur le devenir mais c'est aussi donner du sens, fixer des orientations. J'ai oeuvré à donner du sens au travers du projet associatif.

Je suis assez fier d'avoir amené l'Association sur le chemin de la qualité de vie en établissement et de la qualité de vie au travail. Que de chemin parcouru depuis 2010."

J.M.Z : "Après une formation initiale de kinésithérapeute, j'ai découvert un peu par hasard le secteur médico-social. C'était en 1989, en Picardie, pas très loin de Berck-sur-Mer, c'est d'ailleurs à cette époque que j'ai connu l'Association Cazin Perrochaud.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap a été à la fois une découverte et une révélation professionnelle. Très vite, j'ai souhaité prendre des responsabilités pour être en capacité à influencer sur les conditions d'accompagnement des usagers, tant au niveau de la qualité que du respect de leurs droits.

J'ai donc gravi les échelons hiérarchiques et suivi les formations ad'hoc, de chef de service à ma première direction en 1998, puis la direction d'un complexe, et ce pour élargir mon champ d'action. Ce parcours m'a logiquement conduit à la direction générale d'association afin d'orienter et piloter le fonctionnement associatif en référence aux politiques sociales et aux valeurs associatives.

J'ai choisi de postuler à l'ACP pour l'image positive que j'avais de l'Association, mais aussi pour les valeurs qu'elle porte et que je partage pleinement."

Aujourd'hui, quelle image avez-vous de l'Association ?

E.N : "Cazin-Perrochaud est donc une belle Association. C'est une association en bonne santé financière, avec un absentéisme inférieur à 10 %, un régime de frais de santé équilibré.

Elle a su poursuivre son adaptation aux besoins des personnes avec du personnel mobilisé.

Le dialogue social existe dans le respect et la confiance des différents partenaires.

Le CPOM est signé et fixe les orientations pour les cinq prochaines années avec toutes les évolutions prévues qui donnent du sens pour les années à venir. On sait où l'on va mais surtout chacun sait où l'on va.

J'ai eu à coeur de porter une volonté d'agir dans la transparence et en toute cohérence. L'Association affiche des valeurs que nous avons actualisées. C'est pour toutes ces raisons que l'Association a la confiance de ses financeurs, elle est écoutée mais aussi entendue.

Je suis très serein sur la succession que va assurer Monsieur Zorzi."

Comment voyez-vous le futur de l'Association ?

J.M.Z : "Mes premiers mois à Cazin ont conforté ma perception initiale d'une Association soucieuse d'évoluer pour répondre aux besoins et qui assure aux établissements les moyens d'un fonctionnement harmonieux.

Les orientations de l'association sont définies par le projet associatif 2015-2020, c'est pour un directeur général, une feuille de route. Ce projet associatif fixe des axes de travail, DACQ, gouvernance et procédures, QVT, prospective et développement entre autres. L'évolution de la tarification à travers l'EPRD et SERAFIN-PH va nous demander adaptabilité et réactivité.

On le voit, les chantiers ne manquent pas, je pourrai heureusement m'appuyer sur un Conseil d'Administration solide et engagé, sur l'équipe du siège, dynamique et motivée, ainsi que sur l'ensemble des professionnels de l'Association.

Je terminerai en remerciant vivement Monsieur Naninck pour l'importance et la qualité du travail accompli, qui me permet aujourd'hui de prendre sa relève dans les meilleures conditions."

CONTACT :

Association Cazin-Perrochaud - 42 avenue Charles Roussel 62600 Berck-sur-Mer
Tél : 03 21 89 17 21 @ : association@cazinperrochaud.fr

Directeur de publication : Jean-Marc Zorzi
Conception / Mise en page : Benjamin Vasseur